Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le 11/03/2024
ID : 081-218101400-20240227-2039_DL16270224-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 21
Procurations : 12
Votants : 33
N° 16/2024

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Acquisition foncière – Aménagement rue des Rosiers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept février, à dix-huit heures, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-et-un février deux mille vingt-quatre, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mme BALAT, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, Mme RÉMY, M. VANTAUX, POMARÈDE, DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
Mme DOURTHE à M. DELORD
M. LABORDE à M. CARAYON
M. GAMBIER à Mme IMBERT
Mme ESPARBIÉ à Mme DECOUX-POINDRELLE
Mme LESPINARD à Mme BONNIFACY
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme TAILHADES à Mme RÉMY
Mme LEY à M. RENAULT
M. DAVID à M. NAVELLOU
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE
Mme FAURE à Mme DEFAIS
Mme LE NY à M. LARUE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

La Ville poursuit son effort d'aménagement des voiries communales. A ce titre, la rue des Rosiers fait l'objet de gros travaux afin d'améliorer le confort et la sécurité de ses usagers.
Pour mener à bien ce projet, la commune a missionné la société GéoSudOuest, géomètre-expert, afin de faire l'état des acquisitions foncières nécessaires de bandes de terrain bordant cette voie.
Une convention préalable a été signée pour une acquisition moyennant le prix converti en l'obligation prise par la commune de réaliser une clôture sur la nouvelle limite déterminée de la parcelle AM 306, appartenant à la SCI FASU, représentée par Nicole SUQUET, pour une contenance approximative de 140 m² (cf pièce jointe).

Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le 11/03/2024
ID : 081-218101400-20240227-2039_DL16270224-DE

Les frais nécessités par cette transaction (géomètre et frais de notaire) seront supportés par la commune.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de l'adjoint au Maire, délégué à la voirie et aux travaux,
Après en avoir délibéré, par un vote à l'unanimité,

APPROUVE ladite acquisition aux conditions susvisées ;

PRECISE que l'acte authentique sera rédigé par l'étude de Maître SAUX-TEXEIRA – notaire à Lavaur (81500) ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents ;

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (81)

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT

Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le 11/03/2024
ID : 081-218101400-20240227-2039_DL16270224-DE

CC Tarn et Agout

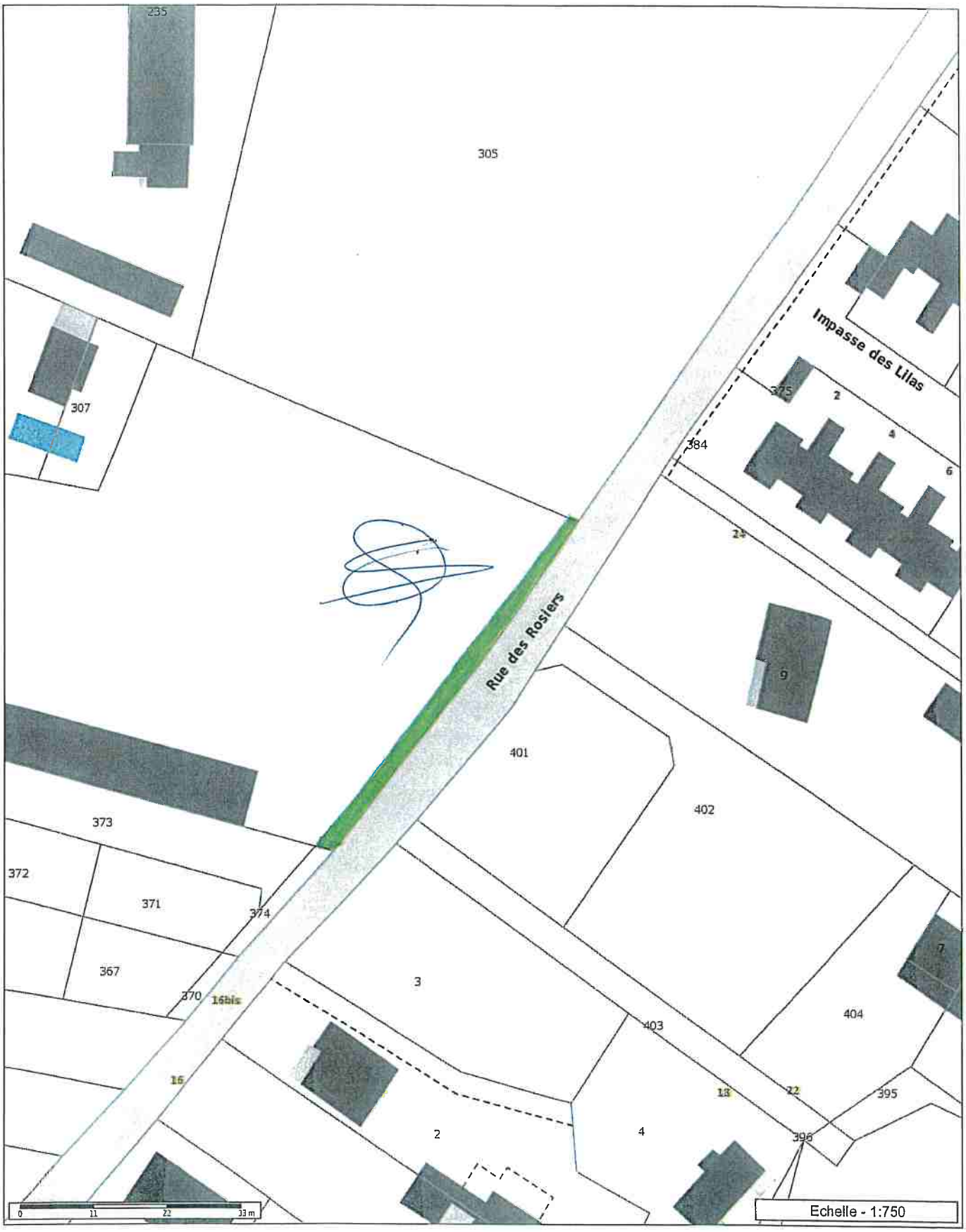

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.